



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Ré
M
t



08015494

DEPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE NAMUR

le

17-01-2008

[Signature]
Pour le Greffe

Denomination **PRINTEMAT**
Forme juridique **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**
Siege **Rue Marie Henriette, 37, 5000 Namur**
N° d'entreprise **0475 619 605**
Objet de l'acte **Transfert du Siège Social**

RESOLUTION DU GERANT DU 02/01/2008

Par décision du Gérant prise ce jour conformément à l'article 2 des Statuts, le siège social actuellement établi à B-5000 Namur, Rue Marie Henriette, 37 est transféré à B-5380 Fernelmont, Parc Industriel de Novilles-les-Bois, Rue Ernest Montellier, 32, avec effet ce jour

Fait à Fernelmont, le 02/01/2008, en deux exemplaires originaux,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/01/2008 - Annexes du Moniteur belge